



L'AIGUILLON

www.solidairesidd.com

N° 58

Janvier - Février 2018



Solidaires finances

Solidaires ENVIRONNEMENT

Solidaires
Fonction Publique

Union syndicale
Solidaires

ÉDITO

LE POINT D'ÉTAPE 2017 AVANT LE BILAN DE LA « TRANSFORMATION » !

Comme après chaque exercice, vient l'heure des « comptes » et analyses, qui en principe, ont pour objectif d'éviter en priorité de refaire les mêmes « conneries ». C'est sans illusion, car l'expérience nous a démontré que, sous prétexte d'un éternel recommencement de l'histoire, on fait à nouveau, sous des formes/réformes différentes, les mêmes erreurs!

La stratégie de la distraction, de la dégradation et du différé sont à l'œuvre. Le maître mot est « transformation ». Commençons par le code du travail, histoire de précariser un peu plus, vite et ouvertement les conditions de vie des salariés et leurs contrats de travail. L'idée – à laquelle personne ne croit – est de faciliter les licenciements pour espérer, quand on en aura besoin, pouvoir recruter des salariés flexibles à souhait et pouvoir les jeter simplement ensuite. Ça c'est fait ! Mais pas encore voté ! Dans un second temps, la suppression des CHSCT et des prérogatives réglementaires que permet de mener ce Comité, via les représentants du personnel, clôturera définitivement le processus à l'encontre des salariés, fermer le banc !

Encore plus de pauvres et de misère en 2017 qu'en 2008

Incroyable et triste constat. Pour que les seigneurs/saigneurs ne soient pas tenus de dédommager les femmes et les hommes, on limite de manière sensible l'action des Prud'hommes : CQFD ! La définition étymologique de prud'homme est « Homme probe et sage » : trop rassurant et trop d'honneur pour la plèbe ! Que sont l'honnêteté et les scrupules dans la gestion humaine (sic) de la politique restrictive érigée en dogme des tenants du libéralisme... mais pas pour les plus aisés ? Pour ces derniers, les riches et le patronat, les prières sont entendues, pas de politique redistributive et pas de contrainte superfétatoire... Que nenni ! Dans la société qu'ils veulent, on n'est solidaire qu'entre riches. Pas ceux à un peu plus de 1 200 euros par mois comme pour les retraités, non. Les vrais, les très très riches !

Le quinquennat de l'ex-président de la République avait déjà été marqué par une hausse des inégalités. L'augmentation du niveau de vie des 10 % des plus aisés est significative. L'INSEE, toujours sur les « niveaux de vie », « en 2015, relève que 8,9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté » avec un taux s'élevant à 14,2 % de la population.

Parmi les personnes pauvres concernées dans le cadre des différents « plans pauvreté » - si si ça existe en France !! - des gouvernements successifs, il convient de souligner, pour les personnes sans emploi que la situation « se dégrade pour les chômeurs » avec un repli de 1,2 %. Il faudra semble-t-il, attendre un énième plan sous Macron pour espérer une majoration du complément familial versé aux familles nombreuses les moins aisées, une revalorisation de l'allocation de soutien familial réservée aux parents isolés, qui ne perçoivent pas de pension alimentaire, une revalorisation du RSA...

Rien n'est moins sûr ! Dans l'optique « macronienne » d'une méritocratie à la française...

En effet, nous sommes dans la « Droite » ligne de la fameuse (- fumeuse -) théorie du « ruissellement des richesses » qui dit que si les riches sont de plus en plus riches, il en ruissellera toujours quelques choses pour les autres...

« Il faut soutenir les premiers de cordée ! »

En effet, les choix de Jupiter ou du Robin des bois du « nouveau monde - des riches » visent notamment à alléger singulièrement l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF), payé aujourd'hui par 350 000 foyers au patrimoine net supérieur à 1,3 millions d'euros. Il sera remplacé par un nouvel impôt, au même seuil et même taux mais réduit au patrimoine immobilier (sans les actions, obligations, etc.) - ne plus imposer un yacht ou un tableau de maître mais, en même temps, augmenter la CGS des retraités « aisés » de plus 1 200 euros mensuel. Incroyable mais vrai !! L'ISF sera supprimé à compter de 2018 et remplacé par un impôt sur la fortune immobilière (IFI). Lutter concrètement contre l'instrumentalisation de la misère sociale c'est lutter pour l'égalité des droits, contre l'injustice, pour la sécurité et la santé au travail, pour une amélioration concrète de nos droits et une meilleure répartition des richesses.

L'argument fallacieux de Macron, emprunté à l'alpinisme, affirme que pour développer l'économie, « il faut inciter les plus riches à réinvestir dans les entreprises en France en baissant leurs impôts ». Le retour d'expérience démontre qu'il n'en est rien, en France comme ailleurs les riches ne réinvestissent pas, ils accumulent les dividendes... L'IFI ne devrait rapporter que 900 millions d'euros par an, soit 3,2 milliards de moins que l'ISF dans les caisses, une paille ! Petite question : A votre avis, qui comblera ce petit « trou » dans le budget de l'État ?

La seconde mesure pour les plus riches est l'instauration du prélèvement forfaitaire unique (PFU ou Flat tax) sur les revenus du capital avec, là aussi, la baisse du taux de prélèvement pour les contribuables imposés dans la plus haute tranche et en contrepartie une taxe de 30 % sur les intérêts produits par les plans d'épargne auxquels seront soumis les « petits » Français, à partir du 1er janvier, pour les plans épargnes ouverts à cette date.

Vers la loi du plus fort, du plus riche... (la loi de la jungle)

C'est la même loi en matière d'objectif commercial, mais les Femmes et les Hommes ne sont pas des marchandises. A Solidaires, nous ne souscrivons pas à la coutume seigneuriale, qui consiste lorsqu'on aborde le sujet des privilèges à commencer par le maintien voire l'enrichissement sous l'angle domanial. Défendre les intérêts collectifs des plus faibles, dans une société juste socialement et fiscalement, c'est l'ambition de Solidaires !

Le danger est là, dans la dislocation du service public, si nous laissons les lois inégalitaires voire liberticides en faveur d'une minorité prendre le pas sur l'intérêt général.

Nous devons réagir, pour préserver nos droits communs, notre patrimoine commun que sont les services publics ou le droit à l'égalité de traitement. Il convient de ne pas baisser les bras, la résignation n'est pas de mise.

Soyons toutes et tous Solidaires.

Investissons dans

la mobilisation, dans la rue, dans les quartiers et dans nos campagnes, ensemble !